



Direction de la Jeunesse et des Sports
Sous-Direction de la Jeunesse

2026 DJS 166 DDCT DSOL DAC DFPE Subventions (278.500 euros), conventions et avenants avec 83 associations de jeunesse (Paris Centre, 6e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 17e, 18e, 19e, 20e) au titre de l'accès des jeunes à la culture, au sport et aux vacances

PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris soutient activement les associations œuvrant en faveur de la jeunesse dans la capitale. Afin de faciliter le développement de leurs actions en faveur des jeunes Parisien·nes, ce soutien peut prendre diverses formes, qu'il s'agisse d'une aide à la mise en place d'actions ciblées, de manifestations exceptionnelles ou bien d'une participation au fonctionnement courant de ces associations.

Favoriser l'accès à la culture, à la pratique sportive et aux vacances de toutes les jeunes, et notamment de celles et ceux qui en sont le plus éloigné·es est un élément central des politiques publiques. Permettre aux jeunes d'accéder davantage aux offres culturelles, sportives et de loisirs du territoire, de partir ou de profiter de différentes façons de leurs vacances fait partie intégrante des valeurs de l'éducation populaire permettant l'émancipation et l'automatisation de la jeunesse.

La jeunesse est une période de découvertes et d'expérimentations durant laquelle les pratiques artistiques, culturelles et sportives participent à la construction des identités, des postures et des goûts permettant aux jeunes de s'affirmer à la fois individuellement et collectivement dans la société.

La crise sanitaire inédite a engendré des difficultés accrues pour la jeunesse, parisienne notamment. Déjà avant la crise, près d'un tiers des jeunes Parisiennes et Parisiens ne partaient pas en vacances chaque année. D'après une étude sur les freins et leviers au départ en vacances des jeunes Parisien·nes de 11 à 30 ans, menée par Vacances Ouvertes pour la Ville de Paris en 2023 – 2024, environ 37 000 jeunes Parisiennes et Parisiens ne sont jamais partis en vacances (5,2% des 11-15 ans, 4,3% des 16-25 ans et 8,2% des 26-30 ans). Les associations et les structures ont également dû s'adapter, modifier voire annuler leurs actions. Dans ce contexte, la promotion de projets de vacances, d'actions sportives, culturelles et de loisirs occupent une place prépondérante dans l'action de la Ville en direction des jeunes Parisiennes et Parisiens.

Les actions et les pratiques culturelles et sportives doivent être accessibles à toutes et à tous car elles sont un élément fondateur de l'inclusion sociale. Ces projets permettent aux jeunes de développer leur confiance et leur estime de soi tout en favorisant leur participation à la société en consolidant leur identité en tant que citoyen•nes actif•ves et éclairé•es.

La Ville de Paris a développé à ce titre des partenariats avec plusieurs associations parisiennes œuvrant dans les champs de l'accès à la culture, au sport et en organisant pour certaines des stages ou des séjours de vacances. Ces associations, dans l'accomplissement de leurs actions, sont des partenaires essentiels de la Ville de Paris au titre des politiques en faveur de la jeunesse.

Ces partenariats se traduisent sous la forme de conventions pluriannuelles d'objectifs tenant compte des objectifs poursuivis par la collectivité parisienne en matière de politique de jeunesse. Ces conventions permettent la continuité des actions et la pérennisation des liens noués avec les associations parisiennes, notamment par la Direction de la Jeunesse et des Sports et le réseau d'équipements et de services qu'elle anime sur le territoire (Quartier Jeunes – QJ, Quartier Jeunes 13, Centres Paris Anim', Espaces Paris Jeunes, avec leurs Points Information Jeunesse notamment, etc.).

La présente délibération apporte un soutien financier au titre de la jeunesse à 83 associations, dont 76 sont localisées et interviennent dans les quartiers de Paris Centre, des 6e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 17e, 18e, 19e, 20e arrondissements en faveur des jeunes Parisien•nes de 13 à 30 ans. En outre, la détermination du montant des subventions est proposée en considération de la réalisation des objectifs de la convention, du nombre de jeunes bénéficiaires, ainsi que du dynamisme et de l'intérêt des actions en faveur des jeunes Parisien•nes.

Il est ainsi proposé d'attribuer :

- à l'association **Centre d'Action Sociale Protestant dans la Région Parisienne** (12e) une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « On Paris que la suite... » dans l'arrondissement Paris Centre. Ce projet s'inscrit dans la lignée des actions portées depuis 3 ans par le Centre d'Action Sociale Protestant dans la Région Parisienne. Il s'agit de proposer aux jeunes de prendre la parole et de développer des actions partenariales sur le territoire ;
- à l'association **Jeunesse Sportive et Culturelle Pitray Olier** (6e) une subvention d'un montant de 4.000 euros pour son action « Demande de subvention au titre de la jeunesse - Séjours ». L'association organise des séjours pour les jeunes en province et à l'étranger ;
- à l'association **Jeunesse de Saint Vincent de Paul** (10e) une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « Colo chantier : la solidarité en action ». Ce projet a pour objectif de sensibiliser les jeunes lycéen•nes aux valeurs de solidarité et d'engagement citoyen. Il permet de leur faire découvrir un projet collectif concret en participant à un chantier solidaire en France, les implique dans la conception d'un mini-séjour-chantier pour développer leur esprit critique ;

-à l'association **L'Aire à Mots** (10e) une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « Atelier d'écriture inventive, d'arts plastiques, visuels et numérique (11-17 ans) : objectif : livre publié, réseaux sociaux, événements ». L'association propose des stages thématiques et des ateliers autour de l'écriture, ainsi que des événements, des expositions en partenariat avec des structures institutionnelles, culturelles ou associatives et des artistes partenaires ;

- à l'association **Le Pari's des Faubourgs** (10e) une subvention d'un montant de 3.000 euros pour son projet « Séjour Jeunes auto-géré : Permettre le départ en vacances ». Ce projet a pour objectif de permettre à des jeunes issues de familles populaires de partir en vacances. Le séjour est une fin en soi : moment de partage, de découvertes, culturelles, sportives, touristiques, ou bien même de lâcher-prise, il est aussi un formidable outil pour travailler le vivre-ensemble, la gestion de la vie quotidienne et l'autonomie des jeunes ;
- à l'association **Les Anciens de la Grange-aux-Belles** (10e) une subvention d'un montant de 3.000 euros pour son projet « Coupe du Monde du 10e ». L'association Les Anciens de la Grange-aux-Belles présente la première édition de « La Coupe du Monde du 10e », un grand tournoi de football populaire et citoyen qui se tiendra les samedi 4 et dimanche 5 juillet 2026, en ouverture de la Coupe du Monde de Football 2026.

Cet événement, organisé sur deux journées complètes, réunira les habitant·es du 10e arrondissement autour de leur passion commune : le football. Chaque participant·e représentera la nation de son origine ou de son cœur, formant ainsi des équipes aux couleurs du monde entier. Ce concept original vise à célébrer la richesse culturelle et la diversité du quartier, tout en favorisant la mixité, la cohésion sociale et l'esprit d'équipe ;

- à l'association **Les Petits Débrouillards** (93100 Montreuil) une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son projet « Des clubs de sciences dans le 10e » dans le 10e arrondissement. Les Petits Débrouillards IDF considèrent la culture scientifique comme un moyen et une fin ; elle est un outil privilégié de citoyenneté au quotidien. L'objet est d'encourager les jeunes et adultes à appliquer une démarche scientifique, pour s'interroger de façon critique sur le monde qui les entoure ;
- à l'association **Ngamb'Art** (10e) une subvention d'un montant global de 3.000 euros pour ses projets « Bat'Ngamb- Battle – 2 VS2 Break Dance / Hip Hop 1 VS1 Popping / Battle Kid's » (2.000 euros) et « « Jeunes Talents 2026 – Promouvoir les pratiques artistiques des jeunes et sensibiliser » (1.000 euros). Le premier projet est un Battle de break dance mais aussi un concours chorégraphique dans d'autres styles de la danse hip-hop comme du popping ou locking... L'objectif est de permettre aux jeunes de se dédouaner des préjugés et de se libérer de la peur de l'autre. Le second projet prévoit l'organisation, tous les deux ans (en début juillet), de scènes ouvertes dans un quartier du 10ème arrondissement. Un jury pré établi et respectant des critères stricts aura la charge de la sélection des jeunes. Cette sélection permettra d'accompagner certain·es d'entre eux·elles dans leur travail de

création artistique, par une courte formation en chants et musiques dans une école professionnelle, suivie d'un passage en studio sur l'œil d'un·e professionnel·le pour les chanteur·euses et musicien·nes et par l'accès à des salles de répétitions pour les danseur·euses et formation dans une école professionnelle en danse de leur choix pour créer une chorégraphie qui sera utiliser pour le clip des chanteur·euses. Chaque groupe de jeunes aura alors en sa possession une maquette afin de valoriser son travail, et l'association les accompagnera dans le tournage d'un clip ;

- à l'association **A Suivre** (3e) une subvention d'un montant de 3.000 euros pour son projet « Festival Onze Bouge 2026 » dans le 11e arrondissement. L'association organisera la 30^{ème} édition du festival Onze Bouge dans le 11e arrondissement du 28 au 31 mai 2026. Ce festival réaffirme sa volonté initiée en 2019 d'être un évènement se déroulant uniquement en espace public avec une programmation dédiée aux arts de la rue et à la danse. Le travail sur la diversité des publics s'est traduit notamment par un parcours de spectateur·rice qui a su séduire de nombreuses familles, ou encore la reconduction d'un battle de danse hip-hop sur le parvis de la mairie ;
- à l'association **ADJ 11** (11e) une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « Fête de quartier Beauharnais ». Par l'organisation d'événements et d'animations de quartier, l'association souhaite contribuer à la rencontre, la création et/ou la conservation du lien social entre les habitant·es (interculturel, intergénérationnel) et favoriser ainsi la mixité sociale ;
- à l'association **Ateliers du Chaudron** (11e) une subvention d'un montant de 4.000 euros pour son projet « Agenda Péri Extra-Scolaire ». Il s'agit de sensibiliser, initier et former enfants et jeunes à la pratique du théâtre, de la musique et à la découverte des arts de spectacle vivant. Les jeunes bénéficient de sorties culturelles et participent à des manifestations festives de quartier ;
- à l'association **Le Petit Soldat** (11e) une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « Cie LPS Stratégie quartier Roquette Paris 11e ». Le projet pour les professionnel·les de la Cie Le Petit Soldat (MVAC 11e) est d'animer des ateliers autour des médiations théâtrales, du conte et des arts plastiques pour les tous publics, dans un esprit de mixité sociale, en portant une attention particulière aux jeunes de 13 à 17 ans ;
- à l'association **Le Picoulet – Mission Populaire XIème** (11e) une subvention d'un montant de 4.000 euros pour son projet « Education populaire au service des jeunes ». Ce projet est destiné chaque année à 70 jeunes âgé·es de 13 à 16 ans. Le Picoulet intervient au plus près des jeunes dans leur quotidien et leur construction identitaire. Une équipe d'animation (une coordinatrice et trois animateur·rices vacataires) et la participation d'une vingtaine de jeunes fréquentant régulièrement le centre social assurent l'organisation et le bon déroulement des activités sportives,

culturelles, artistiques proposées les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires ;

- à l'association **Paris Est Mouv'** (11e) une subvention d'un montant de 8.000 euros pour son fonctionnement. Les jeunes Parisiennes et Parisiens, habitant ou non le quartier Fontaine-au-Roi (11e) sont invité·es à participer à des activités gratuites de hip hop ou de cultures urbaines. Leur animation s'appuie sur les valeurs humanistes du mouvement hip hop : respect de l'autre, tolérance, paix et est assurée par des professionnel·les de renom ;

- à l'association **Accessijoux** (12e) une subvention d'un montant global de 7.000 euros pour ses projets « Fresque – Espace Jeux Vidéo – Ludothèque inclusive » (2.000 euros), « Animation quartier Porte de Vincennes » (4.000 euros) et « Demande de subvention annuelle de fonctionnement – Ludothèque Accessijoux » (1.000 euros). La nouvelle ludothèque va bientôt ouvrir ses portes. La fresque prendra place dans l'espace Jeux Vidéos, et permettra de le décorer. En effet tout un pan de mur reste nu de mobilier et c'est l'occasion parfaite de donner aux jeunes l'occasion de s'exprimer. En outre, cela permettra de découvrir les espaces et attirer ce public qui a parfois du mal à pousser les portes des ludothèques ; Le quartier de Porte de Vincennes souffre du manque d'animations et d'infrastructures destinées à sa population, qui se paupérise. L'association a pour objectif de diversifier les actions à présenter au public, participant ainsi à l'enrichissement culturel et de loisirs de ces bénéficiaires ;

- à l'association **Kaboom Records** (12e) une subvention d'un montant de 3.000 euros pour son projet « Grand Spectacle Kaboom Records ». Le projet Kaboom Records vise à favoriser l'expression artistique, la confiance en soi et l'épanouissement personnel des jeunes grâce à la création musicale. Il répond au besoin d'accès à une offre culturelle inclusive pour des jeunes souvent éloigné·es de ces pratiques pour des raisons sociales, économiques ou territoriales. À travers des ateliers gratuits d'écriture, de chant, d'enregistrement et de coaching scénique, le projet développe des compétences artistiques mais aussi transversales : prise de parole, discipline, travail en équipe, persévérance. Il encourage la réussite éducative et personnelle en valorisant chaque jeune et en l'accompagnant dans ses projets. Le projet renforce aussi le lien social et l'esprit de collaboration par des temps collectifs, des rencontres inspirantes ;

- à l'association **13 Pour Tous** (13e), une subvention d'un montant de 3.000 euros pour son projet « Pause toi là ». Ce projet est destiné chaque année à une centaine de jeunes de 13 à 30 ans du 13e arrondissement. Ils et elles bénéficient d'un accueil hebdomadaire (ateliers d'écriture, de jeux, de théâtre) et d'une soirée mensuelle (dîner littéraire, soirée débat, ciné-club ou repas) dans un espace convivial favorisant les échanges. Les jeunes sont amené·es à se responsabiliser et à s'impliquer dans l'élaboration des projets et dans la gestion même du lieu ;

- à l'association **Ascendanse Hip Hop** (13e) une subvention d'un montant de 5.000 euros pour son projet « Ateliers de danse hip hop dans le 13e ». Elle permet entre autres, à une centaine de jeunes Parisiens et Parisiennes de 12 à 25 ans d'accéder à une pratique régulière de l'activité. L'aide logistique et de coordination est assurée par une dizaine de jeunes et l'association travaille en partenariat avec les centres sociaux et les collèges de l'arrondissement. L'association valorise chaque année cette pratique artistique dans le cadre d'événements locaux ;
- à l'association **L'Aquilone** (20e) une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son projet « Rencontres de danse du 13e – 20e édition » dans le 13e arrondissement. Elle permet chaque année à une centaine de jeunes Parisien·nes de 13 à 30 ans de présenter leurs chorégraphies sur une scène devant un large public et favorise la diversité de l'offre culturelle ;
- à l'association **Aventure Kacila** (13e) une subvention d'un montant global de 5.000 euros pour son projet « Week-ends autonomie jeunesse 2026 » (4.000 euros) et « Chut, ça tourne – Ultime saison » (1.000 euros). Le premier projet est destiné à une trentaine de jeunes du quartier Kellermann (13e). L'association envisage d'organiser 6 week-ends dans différentes régions de France avec pour objectifs la découverte de métiers et d'environnements socioculturels différents. Le second projet vise à combiner l'apprentissage technique, l'autonomie créative et la sensibilisation aux enjeux numériques ;
- l'association **Collectif AB** (13e) une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son projet « Accompagnement sportif, éducatif, ludique et réflexif à la citoyenneté, à l'investissement des jeunes ». Ce projet a pour objectif de donner aux jeunes la motivation, les clefs de compréhension et les savoir-faire pour s'investir au sein des différents groupes de vie du quartier (entre pair·es, famille, voisinage...) pour une vie collective, en particulier sur le plan sportif, ainsi que pour leur épanouissement individuel ;
- à l'association **Cit'Art** (13e) une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « Ateliers réalisation d'un court métrage ». L'objectif du projet est d'organiser une série d'ateliers d'écriture de scénarios de court métrage destinés aux jeunes âgé·es de 14 à 25 ans en décrochage scolaire. Ce projet vise à encourager la créativité, à développer les compétences en écriture et à offrir une plateforme d'expression à ces jeunes. À la fin des ateliers, les participant·es auront l'opportunité de voir leur scénario réalisé en un court métrage professionnel ;
- à l'association **GAREF Paris** (13e) une subvention d'un montant de 8.000 euros pour son action « Activités scientifiques et techniques ». Par une pratique assidue d'activités scientifiques dans le cadre d'ateliers hebdomadaires ou de stages, elle soutient quelque 250 jeunes filles et garçons, à s'orienter vers des filières scientifiques créatrices d'emploi ;

- à l'association **La Compagnie à l'Affût** (13e) une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son action « Le théâtre outil, un parcours intergénérationnel de création et de découverte théâtrale ». Il s'agit de susciter l'éveil artistique des adolescent·es et des adultes par la pratique d'une activité artistique ;
- à l'association **Roka** (20e) une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son action « Atelier de cinéma - quartier Kellermann - Paul Bourget Paris 13e » dans le 13e arrondissement. Le projet est une action de création audiovisuelle participative portée par l'Association Roka, ancrée dans les quartiers Kellerman-Paul-Bourget en partenariat avec la Maison 13 Solidaire. Son objectif est de permettre aux jeunes de raconter leur quartier par l'image en découvrant l'écriture, le tournage et le montage d'un court métrage collectif. Le projet crée des espaces d'expression accessibles, propices à la confiance, aux compétences et aux liens sociaux durables ;
- à l'association **Slashfit (SF)** (18e) une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « Local numérique au 10 square Dunois (Paris 13e) » dans le 13e arrondissement. L'association répond à un besoin croissant d'accompagnement des jeunes sur diverses thématiques numériques (prévention, bonnes pratiques, sérénité et positivité dans les jeux, découverte aux métiers du numérique, plateformes scolaires, création numérique comme le montage vidéo, le stop motion) ;
- à l'association **Tonnerre de Singe** (93100 Montreuil) une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « 93 Vies Saison 4 » dans le 13e arrondissement. Chaque année, l'association crée avec les jeunes intéressé·es un spectacle de krump, rap et stand up, qui puisse être jouer dans le hall d'un théâtre, dans une cité, dans la rue ;
- à l'association **Léo Lagrange Animation** (18e) une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son projet « La danse comme outil de construction citoyenne et d'émancipation des jeunes » dans le 14e arrondissement. Ce projet a pour objectif de croiser deux axes afin de susciter la citoyenneté des jeunes par l'éveil et l'émancipation, par la culture et l'artistique, les échanges et la transmission, avec pour point de départ la danse ou les danses : danse africaine, danses urbaines, danses traditionnelles...
- à l'association **Barrio 14** (14e) une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son action « Addict'O'Sport ». Barrio 14 est une association qui se donne comme objectif de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes du 14ème arrondissement de Paris. Son principal objectif est de fédérer les jeunes autour de projets collectifs à travers le loisir, la prévention des rixes et les actions solidaires en permettant aux jeunes de monter des projets innovants en étant référent·es et acteur·rices positif·ves de leur territoire ;
- à l'association **Carrefour 14** (14e) une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « Accueil Jeunes ». Ce projet est destiné, chaque année, à une cinquantaine de jeunes du quartier Porte de Vanves et Didot. Ils

et elles sont accompagnées les mercredis et pendant les vacances scolaires pour la réalisation de leur projet culturel et de loisirs ;

- à l'association **Florimont** (14e) une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son projet « Ludido / Vidéado 2026 ». Il s'agit de proposer aux jeunes de 12 à 20 ans du 14e arrondissement de jouer et de se retrouver autour de jeux vidéo accompagnés par des animateur·rices ludothécaires spécialistes de l'activité vidéoludique ;
- à l'association **Le Moulin** (14e) une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « E-Sport Paris Sud 2026 ». Ce projet, porté par l'association Le Moulin vise à promouvoir l'e-sport comme outil d'inclusion sociale, d'éducation et de développement personnel pour les jeunes des quartiers prioritaires du sud de Paris (13e, 14e et 15e arrondissements) ;
- à l'association **Les Derniers Nés** (93150 Le Blanc-Mesnil) une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son action « Projet ELLS : Escrime Ludique et Lien Social » dans le 14e arrondissement. L'association ayant déjà menée avec succès des animations et initiations à l'escrime ludique auprès de : QP plaisance, associations partenaires : Le moulin association jeunesse (6-15 ans), Florimond association inter générationnel, QP portes d'Orléans, EspacePparis Jeunes "Le Miroir" (12-17 ans) potentiellement au stade Elisabeth, QPV porte de Vanves, Centre social Maurice Noguès (6-17 ans), souhaite aujourd'hui élargir cette démarche à d'autres lieux et associations des quartiers politiques de la Ville de Paris. Elle souhaite proposer entre 10 et 15 événements au cours de l'année 2025-2026, tels que ceux qu'elle a déjà effectué, en proposant cette fois-ci ses services à l'ensemble des associations, maisons de quartier et centre sociaux dédiées à l'accompagnement des jeunes des quartiers politiques de la Ville ;
- à l'association **TKF School** (15e) une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son action « Hip-hop socio-culturel au CSMN » dans le 14e arrondissement. Ce projet vise à offrir aux jeunes l'opportunité de se soustraire aux difficultés quotidiennes en consacrant leur temps à des activités socioculturelles porteuses de cohésion sociale et de perspectives constructives. Ce programme de savoirs hip-hop a pour objectifs d'apprendre à s'impliquer dans un projet, de tenir ses engagements dans le temps, d'assimiler les valeurs humanistes du hip-hop, de gagner en confiance en soi, de se lancer dans la vie éduqué et armé d'un bagage culturel efficace et de rencontrer et collaborer entre jeunes inter-quartiers pour bâtir un projet commun, désamorcer les tensions et déconstruire les rivalités infondées entre jeunes ;
- à l'association **Foyer Grenelle** (15e) une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son projet « Soutenir des projets de départ en vacances ». Le projet a pour objectif d'informer et d'accompagner par des temps collectifs et individuels des familles du 15e arrondissement et des communes

avoisinantes en leur permettant de bénéficier de séjours à des tarifs abordables ;

- à l'association **Jeunesse Falguière 15** (15e) une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son action « Fête de quartier ». La fête du quartier est un événement culturel et social majeur qui se tiendra le samedi 20 juin 2026 sur la Place Wassily Kandinski, à Paris 15e arrondissement. Elle a pour ambition de mettre en avant la diversité des cultures urbaines, de favoriser, l'inclusion sociale des jeunes et d'offrir une scène aux talents émergents, tout en adoptant une approche solidaire. Durant un jour le concert rassemblera 300 participant·es autour d'une programmation riche, mêlant concert, performances artistiques, ateliers interactifs et sensibilisation citoyenne ;
- à l'association **Solidarité, Prévention et Education par le Sport (SPESPORT)** (78170 La Celle-Saint-Cloud) une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son action « Futsal citoyen : sport, respect et cohésion dans le QPV Falguière » dans le 15^e arrondissement. Le projet vise à offrir aux jeunes du quartier prioritaire Falguière un cadre structurant et régulier autour de la pratique du futsal. Il s'agit d'utiliser le sport comme outil de prévention des rixes et des comportements à risque, tout en favorisant l'apprentissage des valeurs citoyennes : respect des règles, esprit d'équipe, maîtrise de soi et solidarité. Ces séances ont également pour but de proposer une occupation positive du temps libre, particulièrement en soirée ou le week-end ;
- à l'association **Centre Paroissial d'Initiatives Jeunes Ozanam (Cepije Ozanam)** (17e) une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son action « Subvention jeunesse 2026 - Sors de ta bulle – Sport et Loisirs ». Le projet vise à permettre aux jeunes d'avoir accès à des activités qui leur sont inaccessibles par manque de moyens financiers ou d'intérêt. La pédagogie du projet permet aux jeunes de s'investir dans les propositions d'ateliers mais aussi dans la mise en œuvre, renforçant ainsi leur pouvoir d'agir ;
- à l'association **Jeunesse Parisienne 75** (18e) une subvention d'un montant global de 4.000 euros pour ses projets « Court métrage jeunes » (2.000 euros) et « PDA Summer Cup » (2.000 euros) dans le 17e arrondissement. Le premier projet consiste en la réalisation d'un court-métrage collaboratif, impliquant activement les jeunes du quartier. Ce projet a pour objectif principal d'initier les jeunes au monde de l'audiovisuel, que ce soit devant ou derrière la caméra, en leur permettant de participer à toutes les étapes de création, de l'idée initiale à la réalisation finale. Au-delà de l'apprentissage technique, ce court-métrage vise également à transmettre un message fort, capable de sensibiliser et d'éveiller les consciences. Un thème pourra être choisi parmi les sujets tels que la lutte contre la discrimination, la solidarité et l'entraide, ou encore la réussite. Le second projet, la PDA Summer Cup, est une initiative à laquelle l'association accorde une grande importance. Elle incarne sa volonté de rassembler la jeunesse autour de valeurs fortes : la citoyenneté, le sport et la solidarité. La PDA Summer Cup prend la forme d'un tournoi de football intergénérationnel, organisé sur une journée au TEP Courcelles, à Paris. Cet événement se veut à la fois sportif, convivial et

inclusif, favorisant la rencontre entre différentes générations et cultures du quartier ;

- à l'association **Animation Jeunesse Loisirs (AJL)** (18e) une subvention d'un montant de 4.000 euros pour son action « Tous ensemble, donnons vie à notre quartier ! » à l'attention d'une centaine de jeunes Parisien·nes. Dans le quartier Charles-Hermite, l'association envisage de co-construire avec les jeunes et les familles de la résidence Valentin Abeille une programmation en 2025 de sorties culturelles, sportives et d'animations ;
- à l'**Association pour le Dialogue et l'Orientation Scolaire (ADOS)** (18e) une subvention d'un montant de 30.000 euros pour son action « Prévention auprès des jeunes de 11 à 17 ans afin de favoriser leur insertion sociale » ayant pour objectif de réduire les risques de décrochage scolaire grâce à un suivi global des jeunes en lien avec les familles. La mobilité des jeunes, l'esprit d'initiative et l'ouverture culturelle sont favorisés au travers d'actions collectives ;
- à l'**Association Socio-Educative des Familles de l'Ensemble Clignancourt** (18e) une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son action « Espace Game interactif ». Les objectifs de ce grand jeu sont de créer un évènement festif, intergénérationnel, inter-associatif et inter-quartiers rassemblant le public dans un esprit ludique, de faire (re) découvrir aux résident·es des anecdotes sur leur quartier et les jardins pour le voir sous un jour nouveau et de fédérer les jeunes dans un esprit de troupe qui interprétera des scénettes aux adultes ;

à l'association **Capoeira Viola Compagnie le Sommet de l'Abricotier** (18e) une subvention d'un montant de 4.000 euros pour son projet « Festival Emergence Capoeira ». L'association a pour but de créer les conditions favorables au développement de la pratique artistique en général, de l'art chorégraphique et de la capoeira en particulier, entre autres à travers les spectacles vivants. Elle propose des actions en partenariat avec les écoles, collèges, associations et habitant·es de la ZAC Evangile ;

- à l'association **Compagnie Résonances** (18e) une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son projet « Art'fterwork, action artistique au service de l'initiative et de l'autonomie des jeunes ». Le projet a pour objet de favoriser la mixité culturelle, artistique et sociale et de lutter contre toutes formes de discriminations. Il se décline sous la forme d'ateliers hebdomadaires (formations et programmation) et d'évènements bi-mensuels « Art'fterwork », avec de la musique, de la danse, des expositions et des stands up comiques ;
- à l'association **De Monblémont** (18e) une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « L'éducation par la culture et le sport pour les jeunes du quartier Blémont ». Il s'agit de favoriser la réussite éducative des jeunes du quartier Blémont, renforcer le lien social entre les habitant·es de tous âges, améliorer l'offre culturelle proposée et animer la vie du quartier Blémont ;

- à l'association **La Compagnie des Rêves Ayez** (19e) une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « Les jeunes du 7e art » dans le 18e arrondissement. C'est un projet de réalisation de films courts construits avec des jeunes sur les thématiques qui les préoccupent. L'outil audiovisuel est utilisé comme médiation pour travailler sur leurs freins et faire progresser l'image qu'ils et elles ont d'elles-mêmes ;
- à l'association **La Sierra Prod** (18e) une subvention d'un montant global de 5.000 euros pour ses projets « Lancement au Ci'Ney » (2.000 euros), « Accompagnement dans la création de projets audiovisuels, musicaux et photographiques » (2.000 euros) et « Les ateliers de création artistique scolaire et hors-scolaire » (1.000 euros). Le premier projet a pour objectif de permettre aux jeunes de s'initier aux techniques de l'audiovisuel, de valoriser des savoir-faire traditionnels ou personnels mais aussi d'exprimer des sentiments, une opinion personnelle, une réaction, défendre un point de vue à propos d'un thème culturel, d'un programme ou d'un sujet d'actualité. Le second projet vise à favoriser l'accès à la culture cinématographique, musicale et photographique, à initier les participant·es aux outils techniques afin de mener à bien leur projet et de permettre aux participant·es d'acquérir une autonomie et une professionnalisation dans l'élaboration de créations futures. Le troisième projet se décline en 4 ateliers de création artistique qui ont pour vocation de se dérouler aussi bien en milieu scolaire qu'en dehors des établissements scolaires. Dans le cadre scolaire, l'atelier s'élabore avec la participation des chef·fes d'établissements et des enseignant·es référent·es. Tous les ateliers se déroulent de la même manière : ils s'inscrivent dans l'histoire temporelle et spatiale du quartier des jeunes participant·es. Ils se construisent également autour d'un fait sociétal et/ou d'actualité ;
- à l'association **Les Enfants de la Goutte d'Or – EGDO** (18e) une subvention d'un montant de 9.000 euros pour son action « Loisirs éducatifs de proximité ». L'association œuvre pour l'épanouissement des enfants et des jeunes par la pratique d'activités éducatives, sportives et culturelles permettant ainsi d'assurer une continuité éducative et de prévenir les conduites à risques ;
- à l'association **New Team 18 Association** (18e) une subvention d'un montant de 2.500 euros pour son action « Séjour au ski ». Ce projet vise à offrir une première expérience de la montagne et du ski à des jeunes n'ayant jamais ou très rarement pratiqué·e, à favoriser l'égalité des chances en donnant accès à une activité souvent considérée comme élitiste, à développer la confiance en soi et l'autonomie, à travers la découverte d'un environnement nouveau et exigeant, à renforcer la cohésion du groupe en partageant une expérience collective inédite et à sensibiliser à l'environnement montagnard et aux valeurs de respect, solidarité et responsabilité ;
- à l'association **Oasis 18** (18e) une subvention d'un montant global de 11.000 euros, dont 4.000 euros au titre de la Jeunesse (DJS-SDJ) pour son action « Loisirs/Enfance/Jeunesse » dont l'objet est d'organiser diverses activités

(ateliers d'écriture, initiations sportives et sorties de loisirs) en favorisant les liens intergénérationnels, 3.000 euros au titre de la Politique de la ville (DDCT-SPV) pour son action « Oasis du quartier » qui bénéficie tout au long de l'année aux familles, aux jeunes et aux personnes seules à la recherche d'informations et les oriente en fonction de leurs besoins lors de temps de médiation, 2.000 euros au titre des solidarités (DSOL- BDSL) pour son action « Accompagnement à la scolarité 2026 » qui a pour objectifs d'offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école tout en se conformant aux principes et aux objectifs de la charte nationale de l'accompagnement à la scolarité et 2.000 euros au titre de la jeunesse pour l'action « 100 % filles ». L'association Oasis 18 organise au sein de la structure un temps 100% filles. Lors de ces ateliers plusieurs thématiques seront abordées. Elles peuvent être à l'initiative des jeunes ou des professionnel·les des associations Oasis 18 ou ARC EA. L'idée est d'aborder des thématiques de genre (place de la femme dans le quartier, égalité des chances etc.), de santé (Cancer du sein, endométriose etc.). Les filles doivent se sentir libre de parler de tous sans avoir à se sentir jugé·es par les autres. Pour établir cette ambiance des jeux « brise-glace » seront organisés par l'association ainsi que des temps de convivialités en fin de séance ;

- à l'association **Salle Saint Bruno** (18e) une subvention d'un montant de 7.000 euros pour son projet « Pôle Goutte d'Or en Fête ». Grande fête de quartier, la Goutte d'Or en Fête s'organise tout au long de l'année en impliquant les associations, les habitant·es, les artistes, les commerçant·es, les lieux culturels, les écoles... Manifestation culturelle pluridisciplinaire, la Goutte d'Or en Fête programme des spectacles de rues, des restitutions d'ateliers, des concerts, des scènes ouvertes, une parade, des expositions, des projections, un village festif et associatif, un repas de quartier, des déambulations contées, une émission de radio, un bal... En amont, des ateliers sont proposés aux habitant·es leur permettant de s'impliquer dans l'animation des différents moments de l'événement et qui s'appuient sur les projets existants dans le quartier pour les mettre en valeur ;
- à l'association **Unlablld Entertainment (Unlablident)** (18e) une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son projet « La Plc Hip Hop Académie ». Ce projet vise à fédérer les jeunes du quartier de la Porte de la Chapelle autour de la culture hip-hop et plus spécifiquement du rap, tout en offrant un cadre structurant et éducatif. Il ne s'agit pas seulement d'ateliers d'écriture, mais d'un parcours complet incluant des formations à la scène, des sessions en studio avec des artistes reconnu·es, et des performances publiques. En plus de promouvoir la créativité et l'expression des jeunes, le projet renforce la cohésion sociale et offre des perspectives de professionnalisation dans le milieu artistique. Les meilleurs talents auront l'opportunité de se produire à la Fête de la Musique et de réaliser un clip vidéo ;
- à l'association **19 Ensemble** (19e) une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son action « Création et expression en mouvement - arts, sport et lien social ». Favoriser l'expression personnelle, le bien-être et la cohésion sociale des jeunes et des familles du 19e arrondissement à travers

des ateliers artistiques (arts plastiques, photographie, musique) et des séances sportives (judo). Le projet vise à créer des espaces de création, de confiance et de dialogue, en particulier pour les jeunes en situation de fragilité ou d'isolement ;

- à l'association **Kapital Jeunesse** (19e) une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « Jeu Joue En Bas Algérie 2026 ». Ce projet regroupe plusieurs ateliers qui permettent à des jeunes plus expérimentés de proposer leurs compétences sportives, ou en aide aux devoirs pour les plus jeunes encore scolarisés (collégiens/élémentaires). L'animateur·rice est garant·e du cadre bienveillant, fonctionnel des espaces, et a aussi pour fonction de repérer des compétences maîtrisées chez les adultes et seniors (sport, cardio, accompagnement aux devoirs, expériences diverses...) afin de leur permettre de devenir eux-mêmes relais auprès des plus jeunes ;
- à l'association **Kasbah-sur-Scène** (19e) une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son action « Création et parcours rythmique et musical (Music Halls Jr) ». L'association propose aux enfants de créer un répertoire musical autour d'instruments de musique. Un parcours culturel est proposé, ainsi que des restitutions impliquant les habitants du quartier. Enfin, 5 séances d'enregistrement, en studio professionnel, programmées en fin d'année au Centre Paris Anim' Curial concluront le travail entrepris ;
- à l'association **La Cabane Sonique** (19e) une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son action « Développement des pratiques artistiques numériques et sonores dans les quartiers prioritaires ». Le projet propose une série d'ateliers de création musicale et sonore entre les quartiers Chaufourniers et Barbanègre rue de Nantes, articulés autour de temps réguliers et de moments forts dans l'espace public. Ces ateliers permettront aux habitants enfants, jeunes, adultes et familles de découvrir, expérimenter et créer autour de dispositif innovant, tout en favorisant les échanges entre les générations et les cultures ;
- à l'association **Mon Quartier Bouge ! (M.Q.B !)** (19e) une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « Atelier Breakdance dans mon quartier » visant à favoriser la créativité et l'estime de soi des jeunes à travers la pratique du Breakdance. L'association encourage la mixité sociale et culturelle en réunissant des jeunes de différentes origines autour de la même discipline ;
- à l'association **Nuit Cheloue** (20e) une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son projet « Team Rap de La Grande Mêlée 2026 » dans le 19e arrondissement. La Grande Mêlée constitue une équipe d'artistes spécifiquement pensée pour pouvoir intervenir auprès des jeunes des QPV. L'association proposera une pratique musicale, de l'écriture et du rap. L'objectif de ce projet consiste à la poursuite du travail déjà engagé avec les jeunes de la Place des Fêtes, et d'ouvrir un espace de travail avec des jeunes du quartier de Danube, afin d'initier un travail au long terme sur les raisons des rivalités et de prévenir les rixes qui peuvent avoir lieu entre l'un et l'autre ;

- à l'association **Som** (19e) une subvention d'un montant de 1.500 euros pour son action « Wheelz and Feet - Evénements célébratifs familiaux réunissant danse à pied et en roller ». Ce projet vise à recréer du lien social à travers la danse et le roller, en réunissant plusieurs générations dans des espaces sûrs, festifs et éducatifs. L'action répond à la montée de l'isolement, notamment des jeunes et des familles des quartiers populaires, en favorisant la rencontre, la santé physique et mentale par le mouvement, et la cohabitation bienveillante entre habitant·es. Elle contribue à la lutte contre les discriminations en valorisant la diversité, l'expression de soi et la participation active à la vie culturelle du quartier. Cette action s'inscrit dans le projet global The SOM Experience, qui relie danse, roller et culture du lien. Les publics circulent entre les différentes activités pour explorer toutes les facettes du vivre ensemble par le mouvement ;
- à l'association **Vue d'ensemble** (19e) une subvention d'un montant de 2.500 euros pour son projet « Action et séjour de prévention par le sport / Atelier de nutrition Stalingrad Riquet » . L'activité sportive est un espace d'expression privilégié de la jeunesse : améliorer le mieux-être en utilisant le sport, sensibiliser à l'importance de l'hygiène de vie et à la pratique sportive régulière, responsabiliser les jeunes à travers la préparation et la mise en place d'un projet, se projeter dans un projet professionnel dans les métiers du sport pour les intéressé·es. C'est en ce sens que les pratiques sportives constituent un véritable levier d'accès à l'autonomie, à la socialisation et la citoyenneté. D'autre part, pratiquer un sport, requiert de l'écoute, de la patience, du travail, de l'entraide et de la cohésion. Ces ateliers permettent aux jeunes de se « reconnecter » à leur corps, d'amorcer une reprise de confiance en soi ou, pour certain·es, de créer la relation de confiance avec la formatrice qui font ressortir les problématiques auxquelles ces jeunes sont confronté·es (cumul de plusieurs conduites addictives) ;
- à l'association **Belleville Citoyenne** (20e), une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son action « Rimes et Rythme : Atelier de composition musicale, d'expression artistique et de préparation à la scène » qui permet à 50 jeunes de bénéficier d'ateliers d'écriture et d'enregistrement durant lesquels ils et elles reçoivent des conseils artistiques et techniques sur l'écriture et la composition ;
- à l'**Association d'Education Populaire de Charonne Réunion (AEPCR)** (20e), une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « Filles en scène ou la pratique du double dutch pour s'engager dans la vie citoyenne ». L'accroche par le sport vise à mettre les filles issues des quartiers populaires en mouvement, à partager des moments de pratique sportive collectivement, à révéler des potentialités, à retrouver une confiance en soi et à gagner en mobilité ;
- à l'**Association Jeunesse Education (AJE)** (20e), une subvention d'un montant de 5.000 euros pour son projet « Activités sportives et culturelles (axe 7) ». Ce projet se décline en une diversité d'actions proposées aux

jeunes et menées en partenariat avec des associations du quartier. Il s'agit de multiplier les centres d'intérêt des jeunes et de les conduire à agir en groupe dans le cadre de projets qu'ils et elles s'approprient peu à peu. Les jeunes sont responsabilisés sur l'activité qu'ils et elles ont choisie et à laquelle ils et elles s'engagent à participer sérieusement ;

- à l'association **Crescendo** (11e), une subvention d'un montant global de 4.000 euros pour ses projets « Sports pour tous·tes à Belleville » (2.000 euros) et « Jeunes en projet » (2.000 euros) dans le 20e arrondissement. Le premier projet résulte de la fusion de 2 projets "créneaux sportifs" et "Boxe" avec le rajout des créneaux sports pour tous·tes sur la place Alphonse Allais les vendredis et les créneaux gym-douce et yoga avec des places réservées pour le public de l'association. Beaucoup de jeunes de différents âges, surtout des garçons, pratiquent quotidiennement le football sur le TEP de la place Alphonse Allais à des heures différentes souvent "encadrés par des grands du quartier" qui les haranguent et les motivent. L'association a donc mis en place un créneau sportif hebdomadaire au gymnase Rozental avec pour objectif d'en faire un créneau de découverte multi-sport. Le projet a pour objet d'accompagner tout au long de l'année une trentaine de jeunes filles et de garçons dans des démarches de projets collectifs dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République et d'aller à leur rencontre en proposant des temps d'animation et d'initiation à des pratiques sportives, artistiques et de cultures urbaines ;
- à l'association **Demain Nos Enfants** (20e) une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son projet « Les Couleurs du 20e – Projet street art et Light painting ». Ce projet consiste en un parcours d'inventions (sorties balades pour découvrir des œuvres de graff, des ateliers d'initiation et de photographie en light- painting...) et il a pour objectif de favoriser l'accès à la culture et à la pratique amateur de par l'investissement des jeunes dans la conception et l'organisation d'actions et d'évènements, tout en mettant en valeur leur parole et leurs réalisations auprès du grand public et habitant·es du 20e arrondissement ;
- à l'association **Des Sommets et des Rêves** (20e), une subvention d'un montant de 3.000 euros pour son projet « Organisation d'une sortie d'alpinisme pour des jeunes issus de QPV ». Ce projet s'adresse à des jeunes issues de milieux populaires accompagnées par le service de prévention spécialisé Des Réglesses. Il s'inscrit dans l'horizon du droit aux vacances a vocation à offrir à ces jeunes une expérience exceptionnelle de tout point de vue qui leur permette de découvrir la montagne, de réaliser un défi, d'être sensibilisées aux enjeux climatiques et plus largement de gagner confiance et vivre un moment marquant ;
- à l'association **Dumas Réunion** (20e), une subvention d'un montant de 3.000 euros pour son fonctionnement. Le projet jeunesse se compose de trois actions : soirées filles, soirées mixtes, et espace jeune hebdomadaire. Le projet Soirées 100% filles a pour vocation de permettre chaque année à 25 jeunes filles du quartier Réunion Père Lachaise de trouver leur place dans les dispositifs de loisirs, sport et culture tout au long de l'année mais aussi de développer l'offre qui leur est destinée en la matière. Le projet Soirées

mixtes a pour vocation d'aborder le thème de la mixité. Il s'agit de proposer des actions de loisirs aux 12-17 ans, de favoriser le vivre ensemble au sein des groupes de jeunes déjà constitués. Le projet Espace jeunes hebdomadaire a pour objet de proposer un lieu d'accueil pour les jeunes du quartier lors de leur temps libre (mercredi après-midi, après les cours...) et devenir un point d'ancrage pour un public fidélisé ;

- à l'association **La Relève Bariolée** (94700 Maisons-Alfort), une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « Langage(s) » dans le 20e arrondissement. L'association propose une initiation à l'improvisation théâtrale qui permet au participant·e, grâce à une pédagogie ludique, de développer son imaginaire, sa fantaisie, sa créativité, d'affirmer sa personnalité tout en étant à l'écoute de l'autre, solidaire, de s'adapter à la vie d'un groupe. L'improvisateur·rice devient l'acteur·rice, l'auteur·rice, le metteur·e en scène de l'histoire qu'il·elle raconte en direct sur le plateau de théâtre ;
- à l'association **Lucarne** (20e) une subvention d'un montant de 4.000 euros pour son projet « Activités éducatives, culturelles et sportives ». Cette association sportive et culturelle a pour objectif d'offrir aux jeunes des activités diverses : accompagnement scolaire pour les élémentaires, collégien·nes, lycéen·nes ; cours d'alphabétisation, de langue ; initiation à l'informatique ; des créneaux de football loisir et de boxe mixtes ;
- à l'association **Plus Loin** (20e) une subvention d'un montant de 10.000 euros pour son action « Projet global de l'association Plus Loin ». Cet espace de proximité intervient dans les domaines du loisir éducatif, du sport, de la santé, de la culture, de la prévention et de l'insertion sociale et professionnelle dans le but d'apporter une réponse globale au plus près des besoins des habitant·es, avec une attention particulière en direction des jeunes ;
- à l'association **Relais Ménilmontant** (20e) une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son action « Jeunes actifs dans la société ». Le projet a pour objet de proposer à une cinquantaine de jeunes des ateliers destinés à développer leur esprit critique, alimenter leur réflexion et favoriser leur expression écrite et orale ;
- à l'association **Soleil Blaise** (20e) une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « 2026 – Accueils jeunesse d'accompagnement des projets et des parcours – Soleil Blaise » qui vise chaque année une vingtaine de jeunes dont une dizaine de jeunes filles du quartier prioritaire des Portes du Vingtième. Les jeunes sont accueilli·es deux fois par semaine de 18h à 20h30 hors vacances scolaires et lors de trois à quatre soirées de 18h à 22h00 organisées pendant les vacances scolaires ;
- à l'association **Meilleur qu'Hier** (11e), une subvention d'un montant global de 3.000 euros pour son « Projet Evolve » (1.500 euros dans le 11e

arrondissement et 1.500 euros dans le 20e arrondissement). L'association souhaite développer les compétences sportives des jeunes de 11 à 18 ans en proposant des séances de perfectionnement encadrées par des coach·es diplômé·es. Son approche vise à favoriser l'accès au sport pour tous·tes, en rendant ces activités accessibles gratuitement et en éliminant les barrières financières. En parallèle, elle encourage le bien-être des jeunes, leur permettant ainsi de s'épanouir dans un environnement sain et stimulant. Par le sport, elle transmet des valeurs fortes de respect, tout en réduisant les inégalités sociales et en favorisant l'insertion. Ces objectifs font de ses séances un projet à la fois sportif, éducatif et social, dans une démarche qui dépasse le simple cadre de la performance physique ;

- à l'association **Strata'j'm** (20e) une subvention d'un montant global de 9.000 euros pour ses actions « La Cabane Davout, un lieu fédérateur et de projets d'habitant·es dans le quartier de la Tour du Pin » (4.000 euros) qui a pour mission de susciter des rencontres intergénérationnelles et des projets de loisirs en impliquant les jeunes et les parents. Ce lieu associe de nombreux·ses acteur·rices du territoire et l'ensemble de ses actions s'inscrit dans le cadre de multiples partenariats et associent les habitant·es du quartier de la Tour du Pin et de Fougères-Python-Duvernois : enfants, adolescent·es, jeunes et parents. Le projet « Espace de vie social – Maison des Jeux » (3.000 euros) dans le quartier Belleville Amandiers permet la rencontre et l'échange des habitant·es du territoire. La Maison des Jeux est un équipement de proximité où se pratique le jeu libre, la location et des animations ludiques. Ce lieu d'animation de la vie sociale locale favorise la démocratie de proximité. Le projet « Un collectif de jeunes filles et garçons investissent le quartier de la Tour du Pin » (2.000 euros) vise à accompagner un groupe d'une quinzaine de jeunes filles et de jeunes hommes du quartier de la Tour du Pin dans l'organisation de la fête de quartier dont l'objectif est de faire découvrir aux jeunes les structures associatives du quartier et de pouvoir ainsi échanger ;
- à l'association **Tatane** (11e) une subvention d'un montant global de 7.000 euros pour ses actions « Citizen Foot Belleville (11e/20e) : programme annuel football, lien social et fête de quartier » (5.000 euros) qui a pour objectif de permettre aux jeunes de se réapproprier un espace public, y apaiser les tensions à travers la pratique d'activités sportives et culturelles mixtes, de développer l'imaginaire et la créativité, encourager les échanges favorisant le lien social et la citoyenneté et « Tatane 14e arrondissement » (2.000 euros) qui favorise le lien social et le vivre ensemble sur le territoire par le biais d'ateliers, de matchs de football spontanés, de tournois de football intergénérationnels, de projets de médiation et d'actions de promotion de la pratique sportive des femmes ;
- à l'association **ACP La Manufacture Chanson** (11e) une subvention d'un montant global de 4.000 euros pour ses projets « Création Rap et découverte des métiers de la musique » (2.000 euros) et « Far Eleven District » (2.000 euros). Le premier projet est destiné à une quinzaine de jeunes, âgé·es de 15 à 18 ans, des 11e et 20e arrondissements. Il ouvre sur les métiers de la musique et initie aux différentes disciplines liées à la création musicale. À

travers ces pratiques, la mixité et la qualité des relations filles – garçons, l'environnement socioprofessionnel et la liberté d'expression sont également abordés. Le second projet permet aux jeunes du quartier Fontaine au Roi de découvrir les métiers du spectacle et de pratiquer les différentes disciplines liées à la création musicale. Il s'agit d'encourager leur créativité et leur expression artistique, leur permettre d'acquérir une certaine autonomie dans cette expression et de comprendre ce qu'est la liberté d'expression ;

- à l'association **Art Me Up** (14e), une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son « Culture/Jeunesse - L'engagement amoureux » sur le territoire parisien. À l'ère post Me Too, de la sensibilisation au consentement, de la fluidité du genre et des orientations sexuelles puis des relents masculinistes qui en découlent, l'association souhaite venir interroger les jeunes de 18 à 30 ans sur leur conception de l'amour et des relations. Elle propose aux volontaires de participer à sa recherche en vue d'une création future à travers l'organisation de laboratoires. Elle va organiser trois principaux cycles longs de laboratoire. Chaque cycle débouchera sur la présentation au public de formes théâtrales courtes issues des improvisations des participant·es ;
- à l'association **Éclaireuses et Éclaireurs de France (EEDF)** (93160 Noisy-le-Grand), une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « Activités de scoutisme laïc » sur le territoire parisien. L'association contribue à la formation de la jeunesse par l'animation de groupes de jeunes selon les principes et la pratique du scoutisme. L'objectif principal est de favoriser le développement personnel de chacune et de chacun dans un collectif harmonieux et soucieux des enjeux du vivre-ensemble. Elle se déploie sur le territoire parisien au travers des structures locales d'activités et propose des actions régulières de scoutisme et de formation de ses bénévoles. Elle sensibilise également les jeunes (15-30 ans) aux enjeux de société et à la participation citoyenne (budget participatif, conseil de jeunes, etc.) ;
- à l'association **Éclaireuses et Éclaireurs de la Nature (EDLN)** (73000 Chambéry), une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « Conforter le groupe local des EDLN de Paris et poursuivre son développement » sur le territoire parisien. L'association contribue à l'éducation des enfants et des jeunes et à leur engagement dans la vie sociale selon les principes et les méthodes du scoutisme. Le projet éducatif est construit autour des grandes valeurs citoyennes que sont la solidarité et l'éducation à l'écologie. Les activités permettent aussi de développer le sens de la responsabilité et de l'autonomie, tant chez les mineur·es que chez les jeunes adultes. À tous les niveaux, les jeunes sont impliqués dans la prise de décision et l'organisation de leurs projets ;
- à l'association **Festival Premiers Regard** (19e), une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « Demande de subvention annuelle de fonctionnement » sur le territoire parisien. L'action de l'association vise à mettre en valeur le documentaire de création émergent et à offrir une visibilité aux films réalisés en milieu universitaire, souvent peu diffusés hors

de leur cadre académique. Ses objectifs sont de valoriser les premières œuvres documentaires et les écritures innovantes, de rendre la culture accessible grâce à la gratuité et aux différents dispositifs, de favoriser les rencontres entre jeunes cinéastes et publics et de développer une présence régulière dans les lieux culturels ouverts à la création indépendante à Paris.

- à l'association **La Conséquence** (15e) une subvention d'un montant de 3.000 euros pour son action « Soirée de court métrage Proto & Co » sur le territoire parisien. L'association donne de la visibilité à des jeunes cinéastes et aide à leur professionnalisation avec l'organisation de soirées de projections de courts métrages amateurs. L'association développe également son action d'accompagnement et de soutien aux projets de ces jeunes réalisateurs et réalisatrices en matière de production et de diffusion de leur travail ;

- à l'association **Toustes en Colo** (20e) une subvention d'un montant de 5.000 euros pour son projet « Organiser des séjours destinés à un public de mineur·es » sur le territoire parisien. L'association organise des séjours inclusifs, écoresponsables pour près de 200 jeunes âgé·es de 9 à 17 ans. Les jeunes sont associé·es à la construction et à l'organisation des séjours, dans une démarche modulable et participative ;

- à l'association **Zellidja** (13e) une subvention d'un montant de 5.000 euros pour son projet « Promotion des bourses de voyage Zellidja pour l'année 2026 à destination de la jeunesse parisienne ». Les bourses Zellidja sont attribuées à des jeunes âgé·es de 16 à 20 ans, scolarisé·es ou non, pour un projet d'étude sur un sujet de leur choix réalisé lors d'un voyage en solitaire d'un mois au minimum, en France ou dans un pays étranger. Ce dispositif contribue à l'ouverture et au développement de la personnalité des jeunes par la découverte d'autres cultures et favorise leur autonomie.

Compte tenu de l'intérêt de ces actions en faveur des jeunes Parisien·nes et de leur adéquation, tant avec les contrats jeunesse actuels ou en cours d'élaboration de Paris Centre, des 6e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 17e, 18e, 19e et 20e arrondissements qu'avec les objectifs de la politique jeunesse parisienne, je vous demande de bien vouloir attribuer ces subventions d'un montant total de 278.500 euros aux 83 associations de jeunesse dont les projets ont été présentés.

Je vous demande également de bien vouloir m'autoriser à signer les conventions et avenants annexés au présent projet.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Le Maire de Paris

|

|